



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déchets nucléaires

Question écrite n° 101626

Texte de la question

Mme Brigitte Allain attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur le futur site d'enfouissement des déchets nucléaires de Bure, dénommé CIGEO (centre industriel de stockage géologique). Au-delà de la question du coût du projet, que le ministère de l'environnement estime notamment à 25 milliards d'euros, tandis que l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) l'estime à 35 milliards, de nombreuses interrogations persistent au niveau des risques et des conséquences induites par un tel chantier. La question de la pollution de l'air et de l'eau apparaît en premier lieu. Tout d'abord, il lui semble nécessaire d'avoir une estimation du niveau de pollution de l'air et de connaître la concentration en radionucléides de l'aire de stockage aérien, de l'air expulsé par les cheminées de ventilation. Il lui semble également important d'avoir des précisions sur la garantie de l'ANDRA que les nappes phréatiques locales ne seront pas polluées. Le choix du site, localisé sur un sol majoritairement constitué d'argile, donc relativement stable et imperméable, n'est pas suffisant. La strate argileuse est susceptible de réagir suite aux forages et à la radioactivité dégagée par les déchets, il est donc indispensable d'avoir des garanties plus solides. Une incertitude technique persiste également au niveau de la gestion par l'ANDRA de risques d'incendies dans les galeries souterraines. De plus, la question des conséquences sur les populations vivant aux alentours se pose en cas d'accident majeur. Ces projets nucléaires industriels, en plus du coût financier énorme pour la collectivité, ont des conséquences irrémédiables sur la santé humaine des populations vivant aux alentours, mais également sur l'environnement. Elle souhaite avoir son retour sur ce qui est prévu pour faire face aux risques du projet CIGEO.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Allain](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101626

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 décembre 2016](#), page 10633

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)